

SARL A2N
Au capital de 5 000 €
24 rue Garnier Pagès
94100 Saint Maur Des Fossés
RCS 811 396 464 00026

***PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 22 JUILLET 2026***

L'an deux mil vingt-six,
Le 22 juillet , A DIX HEURES,

Les associés de la SARL A2N, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €, divisé en 100 parts de 50 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social sis 24 RUE GARNIER PAGES, 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES sur convocation de la gérance.

- **Monsieur NOVAKOVIC Nesko50 Parts**
- **Monsieur NOVAKOVIC Aleksandar.....25 Parts**
- **Monsieur NOVAKOVIC Nikola.....25 Parts**

seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par **Monsieur NOVAKOVIC Nesko**, gérant associé.
Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Changement de gérant
- Nomination d'un nouveau gérant
- Autorisation de cession des parts sociales
- Questions diverses
- Pouvoir au porteur

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.
- Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur NOVAKOVIC Nesko expose aux associés que pour des raisons personnelles, il ne peut plus exercer désormais les fonctions de gérant de la Société. Il présente donc sa démission à la collectivité des associés et leur demande de nommer un nouveau gérant L'Assemblée Générale prend acte du désir manifesté par **Monsieur NOVAKOVIC Nesko** de démissionner de ses fonctions de gérant et la remercie pour les services rendus à la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de gérant **Monsieur NOVAKOVIC Aleksandar né le 02/06/1994 à BAGNOLET (93) , de nationalité française, demeurant 136 bd de l'Europe-93370 MONTFERMEIL** pour une durée d'un an reconductible tacitement

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur NOVAKOVIC Aleksandar déclare qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée après avoir pris connaissance des motifs exposés par **Monsieur NOVAKOVIC Nesko** donne son agrément pour qu'il puisse céder les 50 parts qu'il détient dans le capital de la SARL A2N

à :

- **NOVA INVEST Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros Ayant pour siège social : 13 bd d'Aulnay – 93250 VILLEMOMBLE-représentée par son gérant MR NOVAKOVIC Aleksandar -rcs 10048801400018** parts N°1 à 50 inclus, moyennant un prix de vente de 2500 €

L'assemblée après avoir pris connaissance des motifs exposés par **Monsieur NOVAKOVIC Nikola** donne son agrément pour qu'il puisse céder 25 parts sociales qu'il détient dans le capital de la SARL A2N

à :

- **NOVA INVEST Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros Ayant pour siège social : 13 bd d'Aulnay – 93250 VILLEMOMBLE-représentée par son gérant MR NOVAKOVIC Aleksandar -rcs 10048801400018** parts N°76 à 100 inclus, moyennant un prix de vente de 1250 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée donne pouvoir au porteur de la présente pour effectuer toutes les formalités légales résultant des cessions sus autorisées

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le président de séance et les associés ou leurs mandataires.

NOVAKOVIC
Aleksandar

NOVAKOVIC
Nesko

NOVAKOVIC
Nikola







CERTIFIE CONFORME PAR LE GERANT